

La dette publique belge a franchi la barre des 400 milliards d'euros

La dette publique a dépassé la limite de 400 milliards d'euros au premier trimestre, selon les chiffres de la Banque nationale de Belgique.

WOUTER VERVENNE

La dette publique belge a augmenté, au cours des trois premiers mois de cette année, de 17,1 milliards d'euros, pour atteindre 404,2 milliards. Elle représente dès lors 105,1% du produit intérieur brut (PIB). Fin 2013, la dette publique belge se montait à 101,2% du PIB. La forte augmentation de la dette, au début de cette année, s'explique en partie par des facteurs saisonniers. Les recettes du gouvernement au premier trimestre sont toujours relativement faibles, notamment parce que dans cette période ne parviennent pas, dans les caisses de l'État, de remboursements anticipés d'impôts.

Au deuxième trimestre de 2013, la dette avait également franchi la barre des 400 milliards. Mais dans le troisième et surtout le quatrième tri-

mestre, le curseur de la dette était redescendu, comme cela se produit presque chaque année.

La Banque nationale prévoit, pour la fin de 2014, un ratio d'endettement de 101,7% du PIB. Ce pourcentage correspond à une dette de 398,2 milliards d'euros. Toutefois, cette prévision ne tient pas encore compte des nouvelles règles comptables européennes qui entreront en vigueur fin septembre. Ces nouvelles règles devraient engendrer une augmentation du niveau d'endettement et, dans une moindre mesure, du PIB.

Sous la pression de l'Europe

Eurostat oblige, en effet, la Belgique à comptabiliser les dettes des sociétés de logements sociaux wallonnes, flamandes et bruxelloises dans la dette publique. Cet ajustement va augmenter la dette d'environ 16 milliards d'euros, de sorte qu'à la fin de cette année, elle serait de 414,2 milliards.

Selon toute vraisemblance, la

dette sera encore plus élevée que ces 414,2 milliards à la fin de 2014. Car Eurostat peut aussi exiger que la Belgique comptabilise un certain nombre de partenariats publics-privés (PPP) dans la dette publique. Une décision sur ce point est prévue fin septembre.

Mais il n'y a pas que la dette: le PIB pourrait, lui aussi, être revu à la hausse. De précédentes estimations ont évalué que les nouvelles méthodes de calcul feraient grimper le PIB belge de 2 à 3%, donc de 8 à 12 milliards d'euros.

Les investisseurs, provisoirement, n'ont pas à s'inquiéter de l'augmentation de notre dette publique. Au contraire, le taux à dix ans des obligations d'État belge, hier matin, a atteint un niveau record de 1,630%. Et on a même noté à la fin de la séance un niveau légèrement supérieur à 1,646%. Les taux d'intérêt exceptionnellement bas en Belgique et dans les autres pays de la zone euro sont principalement dus à la politique monétaire très souple de la Banque centrale européenne.

414,2 milliards €

Tel est le montant annoncé de la dette publique fin 2014.